



*Les paysans
de la
Solidarité -*

Assemblée générale du CEIPAL

29 mars 2014

Compte-rendu des
délibérations

Assemblée générale ordinaire

Une assistance studieuse de 16 personnes ont participé aux travaux de cette assemblée qui faisait suite à la mission de novembre 2013.

Le président Pierre ROUX ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et nos invités membres du collectif et des associations partenaires. Il fait un bref rappel des travaux récents de nos associations et invite Jean-Louis ROUX à présenter le diaporama retraçant la mission de novembre 2013, afin d'introduire les travaux de l'assemblée générale.

Il présente ensuite l'ordre du jour.

1°) Rapport moral :

Les textes complets des différents rapports peuvent être consultés sur le site internet du CEIPAL.

Le Président fait un rapide historique de l'action du CEIPAL sur les vingt dernières années, en partenariat avec Ressins-solidarité et l'association Jean Garreau.

Les programmes soutenus par la coopération française et l'Union Européenne ont mobilisé d'importants moyens et ont été exigeants en temps de suivi. Ils ont concerné de larges domaines : alphabétisation, scolarisation des enfants, reforestation, captage de sources, développement de petits élevages, valorisation du travail des femmes et soutien aux équipes d'animation.

Après une phase d'essoufflement, le séisme de 2010 a redonné une impulsion à travers l'immense

élan de solidarité qui a mobilisé nos donateurs. Nous avons contribué à l'accompagnement post-séisme et à la reconstruction. Passées les mesures d'urgence, aujourd'hui, la normalisation progressive de la situation doit nous conduire à soutenir des actions de développement durable favorisant l'investissement à long terme et la recherche d'autonomie alimentaire.

Il ne s'agit pas d'assister ou de dicter ce qu'il faut faire, mais au contraire de favoriser la prise en charge et les choix de développement par les habitants de Fondwa et leurs organisations collectives. Les pistes d'avenir pourront utilement s'orienter vers des actions favorisant l'amélioration du pouvoir d'achat des habitants de Fondwa à travers la valorisation des produits alimentaires et le tourisme solidaire.

Pierre conclut son rapport en remerciant tous les donateurs et les militants mobilisés sur les actions. Il rappelle la qualité des relations humaines qui se sont établies au fil du temps avec la population de la section communale de Fondwa et la grande humanité des liens consolidés par le travail de notre coopérant, Julien Bernard : autant de raisons pour poursuivre notre action humanitaire dans l'enthousiasme.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

2°) Rapport d'activité :

Madeleine Pitaud présente ensuite les activités de l'association en insistant d'abord sur le rôle déterminant de notre coopérant, Julien Bernard, qui suit activement toutes les actions techniques, veille à leur réalisation et rend compte des résultats obtenus. Véritable trait d'union entre les animateurs, les responsables de terrain et nos associations, il démine les difficultés, contribue à recenser et préciser les besoins et répond à nos interrogations. Parfaitement intégré au secteur rural de Fondwa, il poursuivra sa mission jusqu'à la fin de l'année 2014 et sera relayé par un jeune coopérant à recruter, en lien avec le service de coopération au développement (SCD).

Madeleine fait ensuite un point sur les actions techniques en mettant l'accent sur les deux actions

de fond : l'opération vétiver, remarquable plante vivace pour assurer la protection contre l'érosion des sols et le programme d'adduction d'eau, action vitale pour les habitants de Fondwa (les quatre nouvelles sources captées apportent un service précieux aux populations desservies).

Elle évoque ensuite nos soutiens aux actions à caractère social :

- l'organisation du groupe des femmes qui débouche sur les ateliers coutures et pâtisserie, ainsi que la transformation des fruits. Après le bilan financier négatif de transformation des fruits en confitures, il est proposé de relancer cette action de valorisation des excédents fruitiers sous la forme de production de fruits séchés avec la création de séchoirs solaires, également utilisables pour le séchage des légumes.

- Le suivi médical de la population avec le stage des étudiants en médecine de Lyon, opération appelée à se renouveler compte tenu des besoins ainsi mis en évidence ;

- Le rôle des radios communautaires pour informer et former la population de Fondwa ;

- Notre appui aux jeunes musiciens amateurs du groupe Tan Pour Tan ;

- Le projet de tourisme solidaire sur lequel Julien Bernard s'est beaucoup investi pour sensibiliser les acteurs locaux et identifier des circuits attractifs. Le test réalisé sur place lors de la mission de novembre a montré que l'opération était parfaitement réalisable mais qu'elle nécessite d'importants investissements de balisage des sentiers, d'équipements de sécurité sur les sites emblématiques (grotte et Bassin Bleu), ainsi que sur les hébergements pour lesquels il faudra sans doute privilégier des réalisations à caractère collectif afin d'éviter la captation des retombées économiques par les plus riches. Cette opération présente un coût global hors de portée de notre budget, ce qui justifiera la recherche de partenaires financiers.

Enfin, le projet présenté par les jeunes du COGEDAF, de travaux de reforestation sur des terres délaissées en raison de leur dégradation, est à

encourager compte tenu de la bonne préparation (pépinières en place) et de la forte motivation de ses promoteurs.

Madeleine évoque ensuite les actions de communication prévues cette année en France pour sensibiliser nos donateurs (fête de Burdignes, participation aux manifestations de solidarité internationale, diffusion de plaquette d'information et mise à jour du site internet).

Elle conclut sur l'évaluation des besoins pour le programme de 2014 en partant des besoins recensés par la mission de novembre 2013, laquelle a pu constater l'efficacité de nos actions sur le terrain et leur bonne perception par la population haïtienne.

Au cours du débat, Hervé Derriennic, r du CADR, propose une rencontre avec son organisation pour prendre connaissance de l'expérience de cet organisme sur ses opérations de tourisme en Afrique (Maroc chez l'habitant, etc...).

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

3°) Rapport financier :

Le trésorier, Louis Paraire donne ensuite lecture du rapport financier

Le compte de résultats révèle un montant global de 16.116,42€ de charges et un déficit de 6.994,77€ ramené à 5.200€ si l'on tient compte du versement qui a été fait en avance sur les actions du budget 2014. Il reste que notre programme d'action présente un coût supérieur à nos produits annuels de l'ordre de 5.000€, ce que nous pouvons assumer en ayant recours à nos réserves, lesquelles, par conséquent, s'amenuisent peu à peu. Deux solutions pour y remédier : soit on parvient à mobiliser davantage nos donateurs, soit on accentue la recherche de partenariats financiers, voire les deux.

Le bilan est rassurant puisque la totalité de nos réserves après déduction du déficit 2013, s'établit encore à 40.188,96€. Cela doit nous permettre d'engager le programme 2014 sans

appréhension et de voir l'avenir de nos projets avec sérénité.

Pour terminer son rapport, le trésorier présente le projet de budget prévisionnel 2014, qui s'établit à 20.230€ dont 50% sont consacrés au financement des actions techniques proprement dites et près de 35% concernent les charges de notre coopérant (assurances sociales, frais d'hébergement, transport aérien et indemnités). Là encore, si on se réfère aux recettes raisonnablement prévisibles, il manquera de l'ordre de 5.600€ pour équilibrer les charges prévisionnelles de 2014.

Pour conclure ce rapport, le trésorier insiste sur la nécessité d'intensifier les appels à nos donateurs et de rechercher des partenaires financiers, en particulier pour les opérations les plus lourdes financièrement.

Lors de la discussion, Hervé Derriennic évoque l'agence des micro-projets auprès de laquelle on peut proposer des projets limités à 7.500€. Par ailleurs, les actions du groupe femmes peuvent être financées avec l'aide de certaines fondations (Fondation de France, RASA, etc...). Pour éviter de constituer des dossiers administrativement trop lourds, on peut d'abord présenter une note d'intention pour demander si le projet est éligible. Ce n'est qu'après l'accord de principe qu'on aura à constituer un dossier plus complet.

Il suggère également la présentation d'un compte annexe mettant en évidence ce qui est fait par Ressins-Solidarité afin de démontrer qu'au total, on mobilise beaucoup plus. Enfin, il propose de prendre en compte le bénévolat dans le chiffrage des actions lorsqu'on sollicite des partenaires financiers. Il est en effet, admis de valoriser le bénévolat sur la base de 100€ par journée de travail en le limitant à 5% du coût global de l'action.

Après ces discussions, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le Président clôture les travaux de l'assemblée générale et déclare ouverte l'Assemblée générale extraordinaire.

Assemblée générale extraordinaire

Le président indique que le bureau a étudié un projet de modification des statuts afin de mettre en harmonie le contenu de nos statuts avec les évolutions récentes de notre association.

Il invite Jean-Louis ROUX à présenter les différentes modifications proposées. L'examen est effectué article par article. Outre l'accord sur les modifications présentées, le projet est amendé sur plusieurs points :

- La suppression de la mention « être âgé de plus de 18 ans »
- La suppression de la notion de membres associés et des paragraphes 2 et 3 de l'article 9,
- La suppression de l'expression « pour l'année en cours ou antérieure » à l'article 10, celle de l'obligation de deux cotisations consécutives et le dernier paragraphe,
- A l'article 15, la suppression du Vice-Président et le remplacement du secrétaire général par un secrétaire,
- Aux articles 20 et 23, l'ajout de la mention extraordinaire au mot assemblée.

La version complète et modifiée des statuts est jointe en annexe du présent procès-verbal.

Après la mise au point de ces amendements, les nouveaux statuts conformes à l'annexe jointe, sont approuvés à l'unanimité.

Le Président clôture les travaux de l'AG extraordinaire et annonce la soirée Haïti prévue à Saint Sauveur-en-Rue le 24 mai 2014. Tous les participants (et les autres) sont invités à nous rejoindre dès le début d'après-midi où seront présentées des animations sur des thèmes haïtiens.

Communication Skype avec Julien Bernard

Il était prévu de profiter de l'assemblée générale pour organiser un contact vidéo avec notre coopérant, Julien Bernard. Le Président invite Gilbert Belgrano à lancer le contact avec Julien. Merveille de

la technique, on peut échanger en direct à 7.500 km de distance.

Pierre ROUX coordonne l'échange en proposant de faire un point sur les différentes actions en cours.

- Vétiver : Julien précise que les plantations sont lancées sur deux zones et qu'elles mobiliseront 80 à 100 personnes pour mettre en place 43.000 plants. 2.000€ ont déjà été dépensés. Il reste donc 8.000€ à mobiliser.
- Agro-écologie : le projet de semis direct a été lancé avec la mobilisation des membres de l'OPADD. L'utilisation de compost et la conduite des cultures sans pesticides d'origine chimique sont prévus.
- Captages d'eau : Julien signale le manque d'eau sur le secteur de Capin et quelques cas de sabotage d'installations. Les trois captages prévus sur 2014 sont lancés (en incluant le raccordement de la source Tiphaine sur le réservoir du Bon Samaritain).
- Artisanat : La création d'un espace de vente pour les produits de l'artisanat local avait été prévue avec le concours de l'AFP, mais à ce jour, les fonds nécessaires ne sont pas encore débloqués. Julien relève la difficulté de mobiliser les gens sur le secteur de Beauséjour.
- Cinéma gratuit : un projet de séances hebdomadaires de diffusion de DVD avec accès gratuit est lancé.
- Groupe femmes : On est en attente du devis pour construire les fours solaires de séchage des fruits. La construction du local du groupe femmes est bien prévue pour début juin. On est en attente des plans du bâtiment.
- Tourisme solidaire : Le dossier a peu évolué au cours de ces derniers mois. Des contacts ont été pris avec les paysans de Vallue qui ont déjà une expérience sur ce type d'activité.
- Organisation de l'APF : Le projet de réorganisation basé sur la spécialisation

des animateurs se heurte aux limites de compétence des agents concernés. On ne peut pas raisonnablement s'appuyer sur une seule personne pour encadrer les captages alors que cette action a toujours mobilisé toute l'équipe d'animation.

Les animateurs ne se retrouvent pas dans cette nouvelle organisation. APF souhaiterait que chaque animateur s'autofinance sur les actions qu'il conduit, ce qui reviendrait par exemple à faire financer le salaire de Tania par le CEIPAL. Or nous n'avons pas vocation à financer du fonctionnement, tout au plus la prise en charge des coûts humains directement induits par l'action lors de l'investissement.

A la suite de cet échange, Pierre ROUX remercie chaleureusement Julien pour son dévouement à la cause de Fondwa en l'invitant à poursuivre sa mission dans le même esprit d'ouverture.

Les travaux de l'assemblée étant maintenant terminés, il invite les membres présents à partager le repas tiré du sac.

Le secrétaire de séance,

Jean-Louis ROUX